

Mardi 21 décembre 2010

Max Havelaar rétablit la vérité sur le procès qui l'oppose à Christian Jacquiau

L'association Max Havelaar France souhaite rétablir la vérité face à l'appel à solidarité en faveur de Christian Jacquiau qui circule sur Internet.

Dans une interview du magazine *L'Echo des Savanes* (n° 269 de juin 2008), ces propos de Christian Jacquiau ont été retranscrits : « *Max Havelaar fait travailler des quasi-esclaves* ». Nous ne pouvions pas laisser dire cela.

L'association Max Havelaar France affirme son attachement à la liberté d'expression. En effet, lorsque Christian Jacquiau a publié *Les coulisses du commerce équitable* en 2006, en critiquant de façon virulente l'action de l'association, aucune action en justice n'a été engagée. C'est seulement quand il a franchi une ligne rouge que Max Havelaar France, au nom du commerce équitable et du mouvement Fairtrade, a décidé d'aller en justice pour demander des preuves de cette accusation calomnieuse.

Il faut rappeler que les propos en question ont été publiés dans une interview croisée avec Christian Jacquiau et Joaquin Muñoz, directeur de l'association Max Havelaar France. Christian Jacquiau assure n'avoir pas tenu ces propos. Joaquin Muñoz estime de son côté que ses déclarations n'ont pas été déformées. C'est pour cela que nous n'avons pas porté plainte contre la publication.

Le jugement de l'affaire a été rendu le 21 juin 2010 et a confirmé que Christian Jacquiau a bien tenu ces propos. Il a été donc condamné à payer une réparation de principe de 1 euro et 3 000 euros de frais de justice (selon l'article 700 du code de procédure civile).

L'appel à solidarité publié sur Internet dit :

« En appel, Max Havelaar France demande au Tribunal de confirmer la condamnation de Christian Jacquiau et de le débouter de toutes ses demandes. »

Or, c'est Christian Jacquiau qui a décidé, seul, de faire appel de ce jugement. Il s'expose ainsi à ce que la justice revoie la demande de 100 000 euros que l'association avait réclamée en réparation du préjudice moral, professionnel et d'image subi par ses propos. Si au terme du procès en appel le juge condamnait Christian Jacquiau à payer cette réparation, les fonds seraient utilisés au bénéfice des familles agricoles du commerce équitable.

L'association Max Havelaar France est toujours ouverte au débat transparent et démocratique. A de nombreuses occasions, nous avons voulu débattre publiquement avec Christian Jacquiau qui a systématiquement refusé ce dialogue.

Fairtrade /Max Havelaar est un mouvement citoyen qui promeut des valeurs de justice. L'association souhaite que ce différent soit résolu dans les meilleurs délais et fait confiance à la justice pour le traiter impartialement.